

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 25 novembre 2021

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

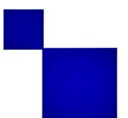
#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Troussel, Mme Labbé, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, M. Constant, Mme Dellac, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, Mme Denis, M. Sadi, Mme Filhol, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, Mme Paul, M. Monany, M. Martin S., Mme Ségura, M. Chabani, Mme Lagarde

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

M. Guiraud donnant pouvoir à M. Troussel  
M. Bouamrane donnant pouvoir à M. Molossi  
M. Blanchet donnant pouvoir à M. Sadi  
M. Monot donnant pouvoir à M. Duprey  
M. Taïbi donnant pouvoir à Mme Lecroq  
M. Bluteau donnant pouvoir à M. Cranoly  
Mme Choulet donnant pouvoir à Mme Pietri

-----



## Délibération n° 06-01 du 25 novembre 2021

### **SOUTIEN AUX PROGRAMMES POUR L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ ET AUTRES ACTIONS POUR L'INSERTION DES PUBLICS – SUBVENTIONS ET CONVENTIONS 2021.**

#### **La commission permanente du conseil départemental,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2021-VII-24 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu les demandes de subvention des organismes ci-dessous énumérés,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

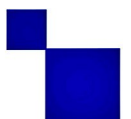
#### **après en avoir délibéré,**

- ALLOUE les subventions suivantes au titre de l'année 2021 :

- 29 000 euros à l'association La Miel - Maison de l'Initiative Économique Locale
- 14 250 euros à l'association Initiative Grand Est Seine-Saint-Denis
- 14 250 euros à l'association Initiative Plaine Commune
- 15 000 euros à l'association Les Premières Ile-de-France
- 15 000 euros à l'association Mieux Entreprendre 93
- 20 000 euros à l'association Ensemble pour l'emploi
- 42 000 euros à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-Saint-Denis (CCI 93) ;

- APPROUVE les conventions, dont projets ci-annexés, à conclure avec :

- La Miel
- Initiative Grand Est Seine-Saint-Denis et Initiative Plaine Commune
- Mieux Entreprendre 93 et Les Premières
- Ensemble pour l'emploi



- la CCI 93 ;

- ATTRIBUE les prix suivants aux lauréat.e.s des Trophées des espoirs de l'économie 2021 :

- 750 euros à Mme Hélène Butler, catégorie entrepreneuriat au féminin
- 750 euros à Mme Flora Discors, catégorie entrepreneuriat au féminin
- 750 euros à M. Said Fekhart, catégorie insertion par l'entrepreneuriat
- 750 euros à M. Lassana Traoré, catégorie insertion par l'entrepreneuriat
- 1 500 euros à M. Neder Zitouni. catégorie réussite en Seine-Saint-Denis
- 1 500 euros à Mme Lucile Grentzinger, prix spécial JOP 2024 ;

- AUTORISE le président du conseil départemental à signer lesdites conventions, au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental  
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*